

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 mars 2025 A 20 HEURES 30**



**Délibération n° 2025 03 17-10- FINANCES - Budget principal de la commune nouvelle de Vaugneray – Vote des taux d'imposition pour l'exercice 2025.**

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 01/03/2025
En exercice : <b>33</b>	
Présents : <b>25</b>	Affichage de la convocation : 05/03/2025
Pouvoirs : <b>7</b>	
Votants : <b>32</b>	Affichage du compte rendu : 20/03/2025
<b>Présents :</b> Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA (arrivée à la délibération n° 2), Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS-MOREAU.	
<b>Absents ayant remis pouvoir :</b>	
M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Daniel MALOSSE Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à Anne Lanson Mme Aline DURAND donne pouvoir à Stéphane Gillet. M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD	
<b>Absents ou excusés :</b>	
Mme Chantal BERTHILLON	

Mme Béatrice DUMORTIER est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Depuis la réforme de la fiscalité locale, qui a consacré la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les recettes fiscales de la commune sont les suivantes :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties ;
- la taxe d'habitation réduite aux seules résidences secondaires ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu le débat d'orientations budgétaires,  
Vu l'avis de la commission finances,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,  
Dont le résultat est le suivant :**

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour  
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

**ADOPTE** les taux suivants :

	Taux 2025
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	10, 30%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	28, 92 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,04 %

Rendue exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le  
**21.03.2025**  
et de la publication en mairie le  
**21.03.2025**

La secrétaire  
Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme  
Au registre des délibérations  
Le Maire  
Daniel JULLIEN



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2025 03 17-10- FINANCES - Budget principal de la

Objet de l'acte : commune nouvelle de Vaugneray - Vote des taux d'imposition pour l'exercice 2025.

.....  
Date de décision: 17/03/2025

Date de réception de l'accusé 21/03/2025  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 2025031710\_10

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20250317-2025031710\_10-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .2 .1

Finances locales

Fiscalité

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : 2025 03 17-10- FINANCES - BP commune – Vote des taux d'imposition  
2025.pdf ( 99\_DE-069-200047785-20250317-2025031710\_10-DE-1-  
1\_1.pdf )